Audience avec la Rectrice de Mayotte, Mme Debuchy – Mercredi 28 octobre 2026

Chères et chers camarades,

Ce mercredi 28 octobre, notre organisation, représentée par Bruno Dezile, a été reçue en audience par la Rectrice avec d'autres OS. L'objectif de cette rencontre pour la CGT était de porter haut et fort nos revendications face à la dégradation inacceptable de nos conditions de travail et d'étude, et de relayer les exigences légitimes de la jeunesse mobilisée.

Voici ce qu'il faut retenir de cet échange où la CGT a tenu notre ligne face à l'administration :

Bâti scolaire et surpopulation : L'urgence d'établissements à taille humaine
Face aux prévisions démographiques alarmantes (2600 élèves supplémentaires prévus dans le 1er degré et 1200 dans le 2nd), nous avons dénoncé **les dix années de restrictions budgétaires et de manque d'anticipation** qui nous ont conduits dans le mur. La stratégie du Rectorat consistant à densifier à outrance les établissements existants par des extensions n'est plus tenable. **Nous avons exigé des établissements à « taille humaine »** pour garantir un climat scolaire apaisé et des conditions de travail dignes. *Réponse de la Rectrice :* Elle reconnaît la justesse de notre idéal, mais se retranche derrière les difficultés d'obtention du foncier et la particularité du Rectorat de Mayotte, seul à devoir gérer la construction face à l'absence d'implication des collectivités locales.

Sanitaires : Une question de dignité
Nous avons soutenu la revendication majeure des lycéens concernant l'état déplorable des sanitaires. Il s'agit d'une question de respect et de dignité de base. *Réponse du Rectorat :* Sous la pression de la CGT, un « plan académique sanitaire » est annoncé avec l'installation de blocs modulaires provisoires et le passage de deux à cinq nettoyages par jour dans certains établissements. **Nous resterons extrêmement vigilants sur l'application réelle de ces annonces. Nous continuerons de porter nos propositions aux prochains GT Sanitaires.**

Annonces nationales : Le compte n'y est pas !
Nous avons fermement rejeté les annonces gouvernementales de "sortie de crise" (*26 octobre*), qui sont très largement insuffisantes pour notre académie :

- **Postes :** Au niveau national, le gouvernement supprime 4000 postes d'enseignants ! Les 920 postes de remplacement et 500 postes de personnels sociaux annoncés sont une goutte d'eau face aux besoins. **Rien n'est par ailleurs prévu pour les AESH ou les AED**, pourtant indispensables.
- **Effectifs :** Le plafonnement à 28 élèves en 2nde est renvoyé à 2027 pour une minorité de lycées, avec des critères flous. Nous continuons de revendiquer le classement de nos lycées en Éducation Prioritaire.

- **Fonds :** Aucun contrôle de l'usage des fonds alloués au bâti scolaire n'est garanti.

Parcoursup et Enseignement Supérieur : Halte à la sélection
Nous avons réaffirmé notre opposition totale à **Parcoursup, véritable machine de tri social** qui broie nos jeunes, et exigé son abrogation pure et simple, ainsi que l'annulation de la réforme Blanquer du bac (fin du contrôle continu). La promesse de 10 000 places en BTS au national est dérisoire quand 100 000 jeunes sont sur le carreau. *Point d'étape local :* L'université de Mayotte est dans un état catastrophique. La Rectrice a évoqué la création d'« antennes BTS » délocalisées près des internats pour tenter de retenir nos bacheliers. Il manquerait aujourd'hui près de 3000 places dans le supérieur à Mayotte pour répondre aux besoins.

Justice sociale : Collation et précarité
Nous avons porté le fer sur la question de la justice sociale. À Mayotte, où les revenus sont faibles et le coût de la vie exorbitant, **nous avons exigé la gratuité de la restauration scolaire (collation)**. *La position de la Rectrice et de FO n'est pas acceptable :* Elle refuse cette gratuité généralisée, prétextant l'existence d'une "économie informelle", et préfère un traitement au cas par cas via les fonds sociaux. En France, les bourses ne sont pas revalorisées à la hauteur de l'inflation, et les fonds sociaux sont en baisse de 20 % !
Pour la CGT Éduc'action, si ce droit fondamental est déjà une réalité pour des élèves de Polynésie française, il n'y a aucune justification pour en priver les enfants mahorais.
Instaurer cette gratuité à Mayotte répond à trois urgences :

- Lutter contre la précarité : Garantir un repas chaud et équilibré par jour à tous les élèves, quelles que soient les ressources de leur famille.
- Favoriser la réussite éducative : Un enfant qui mange à sa faim est un enfant qui se concentre, apprend mieux et réduit son risque de décrochage scolaire.
- Rétablir la justice sociale : Ce qui est possible et financé dans un autre territoire d'Outre-mer doit l'être à Mayotte ; nos enfants ne sont pas des élèves de seconde zone.

En conclusion : Maintenons la pression !
La consultation organisée par le ministère ne doit pas servir à enterrer le mouvement de la jeunesse. Les mesurettes proposées ne compensent pas les années de casse de notre service public d'éducation.

La CGT Éduc'action appelle tous ses adhérents et sympathisants à amplifier la mobilisation et à construire le rapport de force : Manifestons aux côtés des jeunes ! Tous en grève lors de la prochaine journée interprofessionnelle le 5 novembre 2026 !

Ne lâchons rien !

Bruno DEZILE pour la CGT Éduc'action Mayotte

https://www.cgteducactionmayotte.com/actualites/leducation-ou-le-chaos-le-compte-ny-est-pas-pour-mayotte